

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 MARS 2014**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : R. PESCHEUX

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, G. LEVIONNOIS, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, A. SERRANO, C. THEBAULT, M. THIERRY.

Absents excusés : E. HUOT-MARCHAND pouvoir à A. MAZINGUE-DESAILLY
S. CHERUBIN
P. NGUYEN
C. NICOLLEAU

La séance est ouverte à 20 H 50.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

APPROUVE la balance des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2013,

APPROUVE le compte de gestion et administratif 2013,

DECIDE d'affecter le résultat de la façon suivante :

Compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisés	596 012,26
Compte 002 excédent antérieur reportés	377 659,12
Compte 001 déficit investissement	- 71 554,00

ADOPTE la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} avril 2014,

APPROUVE la cession entre la commune de Gometz la Ville et Monsieur CLAERHOUT François-Xavier.

APPROUVE la cession entre la commune de Gometz la Ville et Mr et Mme PESCHEUX

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 30.

En Mairie, le 10 mars 2014

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD